Première bavure de Taubira : les récidivistes de 16 à 18 ans considérés comme de tendres agneaux

écrit par Christine Tasin | 21 mai 2012



Elle n'a pas tardé, la bougresse ! Il faut dire que Hollande s'y était engagé, les mineurs récidivistes de 16 à 18 ans qui étaient jugés par des tribunaux correctionnels instaurés par la loi d'août 2011, parce que leurs cas étaient lourds, vont pouvoir danser de joie. Le couple fou de l'indépendantiste et de Oui-Oui a décidé qu'il était cruel de traiter des mineurs comme des majeurs et qu'on allait abroger cette loi. Peu importe aux deux irresponsables que les

mineurs en question agissent, comme des majeurs, avec cruauté et violence, ils vont pouvoir retrouver l'irresponsabilité pénale de la tendre jeunesse…

Tant pis pour vous, tant pis pour nous qui devrons continuer à subir agressions, vols, viols, avec ou sans armes.

Et ce n'est que le début d'un quinquennat qui s'annonce comme un paradis pour les délinquants en puissance…

Christine Tasin